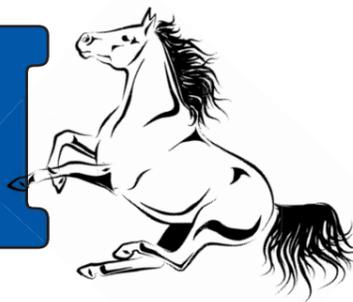


FORUM



DE LA SEMAINE

250F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

18ème Année N°2811 du Vendredi 11 Décembre 2020

Grand Prix Régional Journalisme Sensible au Genre
Hélène Doubidji porte haut le flambeau du journalisme togolais au Sénégal P.4

Site: <http://www.forumdelasemaine.com>

Noël Ensemble!

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS OFFERTS
 A TOUT CANAL+

LE DECODEUR HD
5 000 FCFA
 10 000 FCFA
 INCROYABLE, MAINTENANT AVEC TOUTES LES FORMULES

LES BOUQUETS
CANAL+

Société

Modernisation des infrastructures routières, une priorité du gouvernement

La construction, la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routières font partie intégrante des nouveaux objectifs quinquennaux de développement au Togo. Ces grands travaux annoncés en début d'année 2020, ajoutés à d'autres réalisations préexistantes et non moins importantes, contribueront à renforcer l'accès aux marchés, à favoriser le commerce et à fluidifier l'écoulement des produits locaux.

Le Togo poursuivra le développement du corridor par la construction de l'autoroute de l'unité (Lomé-Cinkassé) et la modernisation de la voie Avépozo-Aného incluant la protection des côtes maritimes togolaises, soumises à l'érosion. Cette voie est longue de 30 km et constitue le maillon marquant de la partie togolaise du corridor Abidjan-Lagos, long de 1035 km. Les travaux coûteront 96,543 milliards de francs CFA et consisteront à la réhabilitation, la modernisation et l'élargissement de la route en 2x2 voies de plateforme qui passe de 10 m à 24 m soit une largeur de 2x7m ; une bande d'arrêt d'urgence de 2x2 m ; des trottoirs de 2x2 m et d'un terre-plein de 2 m.

P.4



« SOS Akofa »

L'outil informatique qui vous permet de dénoncer des cas de violences basées sur le genre dans l'anonymat



Le Groupe de réflexion et d'action femme, démocratie et développement (GF2D), a procédé mercredi 9 décembre 2020 à Lomé, au lancement officiel de « SOS Akofa », une assistante virtuelle de dénonciation des cas de violences basées sur le genre au Togo.

L'objectif visé par cet outil digital mis en place avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), est d'assurer une réponse « effective et adaptée » aux victimes de violences tout en rapprochant les populations aux offres de services des centres d'écoute en matière de violences basées sur le genre.

P4

Indemnisation des victimes non-vulnérables des violences politiques



Malgré la Covid-19, le HCRRUN toujours au front

P3

LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS!
 INTERNET & APPELS ILLIMITÉS

Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom!

NOUVELLES ZONES COUVERTES!

- Djifa-Kpota
- Bè-Kpota
- Ahadji-Kpota
- Anfamé

À PARTIR DE **25000 FCFA** / MOIS
 JUSQU'À 100 MBPS

La fibre

COVID-19

6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes qui toussent ou qui éternuent.



nuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse

en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement

les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigné-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternuement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux respon-

sables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

5. Si vous ne vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

Togotopnews



jusqu'à

-40%

sur le

DÉDOUANEMENT de vos VÉHICULES & MARCHANDISES*

#CQFS

Un taux de dépréciation de **25%** est appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le **1^{er} Janvier** et le **24 décembre 2020**.



Office Togolais des Recettes - OTR

Vaccin contre la Covid-19

Le Togo adhère à l'Initiative Covax

Le Togo s'engage à l'Initiative Covax, visant notamment à accélérer l'accès des pays africains aux vaccins, dans la prévention contre la Covid-19.

Cette adhésion a été rappelée par le Premier ministre, Victoire Sidemehou Tomegah-Dogbe, dans le cadre d'une AG extraordinaire des Nations Unies consacrée à la lutte contre la pandémie, organisée par visio-conférence les 03 et 04 décembre derniers.

Ainsi, selon la cheffe de gouvernement togolais, le pays « adhère à la mise en place du dispositif « Accélérateur ACT », destiné à faciliter et à amplifier l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19, notamment au vaccin. »

Le même sujet est revenu mardi lors de la 21ème session du dialogue politique Togo-UE où la partie togolaise est représentée par Robert DUSSEY, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur, accompagné de Payadowa BOUKPESSE, Ministre d'État, Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du déve-



veloppement des territoires ; de Pius AGBETOMEY, Garde des sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ; du Général Yark DAMEHANE, Ministre de la sécurité et de la protection civile et de Moustafa MIJIYAWA, Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

En effet, au cours de cette rencontre, le Togo a salué son partenaire pour sa solidarité et celle de ses Etats-membres, « tant au niveau national (avec des aides rapides et substan-

tielles pour mitiger l'impact sanitaire et socio-économique de la pandémie) qu'international (en appuyant l'allègement de la dette des pays frappés par la crise ainsi que l'initiative COVAX pour la mise à disposition de vaccins dans les pays à faibles revenus) ».

C'est dire que le Togo est déjà sur la voie pour que prochainement, ses populations soient vaccinées contre la Covid-19 comme c'est le cas dans certains pays les plus avancés au monde. Avec Togofirst.com

Société

L'agriculture, une priorité pour le Gouvernement

Important pilier de développement, le secteur agricole constitue une priorité pour le Gouvernement, qui ne cesse de multiplier des initiatives pour accroître sa contribution. Depuis quelques années, le Gouvernement togolais a décidé de mettre le bouché double à travers des initiatives devant rendre plus compétitif le secteur.

Dans la logique et pour accroître le financement de jeunes agro-entrepreneurs et promouvoir l'agro-industrie, plusieurs mécanismes de financement et d'accompagnement ont été mis en place. Au nombre des initiatives, l'on pourra citer le FAEIJ, le PASA, le FNFI, le THIMO et l'Agri PME.

Conscient du fait que le développement de l'agriculture va de pair avec la modernisation des infrastructures de transport, le gouvernement va également s'engager dans le renforcement des pistes rurales et la construction des voies transversales. Ainsi, un total d'aménagement de 4000 km de pistes rurales est donc prévu d'ici fin 2020.

En termes de perspectives, les initiatives n'en manquent pas

Pour ce faire, le gouvernement s'engage à mécaniser davantage l'agri-



culture, à rehausser le niveau, à garantir l'autosuffisance alimentaire et à améliorer le niveau de vie des acteurs.

Au-delà, d'autres initiatives telles que, la campagne de dessouchage de 500 000 ha à un prix subventionné ; la réduction des coûts et la disponibilité des engrais à travers la production locale d'engrais et la promotion d'une industrie locale d'engrais biologique ; l'aménagement de 10 000 ha d'irrigation goutte à goutte en faveur de 40 000 jeunes entrepreneurs agricoles sur le territoire ; l'installation de 1 000 entreprises de mécanisation agricole pour la modernisation de la

production agricole ; la création de 400 Zones d'aménagements agricoles planifiées (Zaap) comportant des retenues d'eau à raison d'une Zaap par canton, permettront de relever les défis qui s'imposent dans le secteur.

Notons aussi que le projet de construction des agropoles, qui a déjà mobilisé 38 milliards FCFA, devra également permettre d'accroître la productivité dans le secteur agricole à travers la valorisation de l'agro-industrie et des chaînes de valeur.

gapola.net

Etat-major des FAT

La ministre des armées mobilise la grande muette derrière Maganawe

Nommé dimanche, Chef d'état-major des Forces Armées Togolaises à la place de Félix Abalo Katanga, le Général de brigade Dadjia Maganawe a aussitôt pris fonction. La cérémonie de passation s'était déroulée à la place d'armes des FAT quelques heures seulement après l'officialisation du décret présidentiel. Elle a été présidée par la ministre des armées, Essossimna Marguerite Gnakade.

Le temps de la cérémonie était court. Passation en revue des troupes, signature du procès-verbal en présence du ministre des armées, puis la prononciation des discours.

Félix Abalo Katanga, le Général de division, le chef d'Etat-major des FAT sortant a remercié le chef de l'Etat pour lui avoir confié les rênes des armées togolaises pendant 5 ans. Il a appelé à la poursuite des actions pour la défense de l'intégrité nationale.

Son successeur, Martin Badja Maganawe, le Général de brigade dit mesurer la taille de la mission qui l'attend. Pour lui sans engagement et sans volonté aucun succès n'est possible.

« Je voudrais savoir compter sur la volonté et l'engagement de chaque membre de la grande famille des Forces armées togolaises pour le

succès de notre mission », a invité l'ancien secrétaire général du ministère de la défense.

Pour sa part, la ministre de l'armée a exhorté toute l'armée à rester solidaire et disponible autour du nouveau Chef d'Etat-major.

Par ailleurs, elle a invité le Général Maganawe à traduire dans les faits le plan d'action gouvernementale 2021-2025.

« Vous voilà investis à la tête des FAT... Le plan d'action gouvernementale 2021-2025 a pour objectif de renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et sauvegarder la paix avec pour ambition d'assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous. Mon Général, elle est là votre feuille de route », a précisé Mme Gnakade.

Le nouveau chef d'Etat-major des FAT est formé à l'Ecole nationale des officiers d'artives au Sénégal où il est sorti diplômé de chef session. L'officier artilleur issu de l'école d'artillerie en France a servi comme préfet de Dankpen et secrétaire général de l'administration du ministère de la défense et des anciens combattants, devenu ministre des armées.

Togobreakingnews.info

Indemnisation des victimes non-vulnérables des violences politiques

Malgré la Covid-19, le HCRRUN toujours au front



Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a entamé le 7 décembre 2020, à Atakpamé, une énième phase de l'opération d'indemnisation des victimes non vulnérables dans les Plateaux-Est.

Ces opérations qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission de mise en œuvre du programme de réparations et d'indemnisations des victimes non-vulnérables dans la région des Plateaux, se dérouleront au Centre culturel d'Agbonou à Atakpamé pour les victimes de la région des Plateaux-Est. Elles prendront en compte les victimes des violences politiques et de violations massives de droits de l'homme en attente de leurs réparations.

Cette 4ème phase prendra en compte 1500 victimes des préfectures d'Akébou, d'Amou, d'Anié, de l'Est-Mono, du Haho, du Moyen-Mono, de l'Ogou et de Wawa sur les 2500 initialement programmés.

En prélude au démarrage des opérations de remise de chèques aux ayants droit, Me Joseph Kokou KOFFIGOH a entrepris l'assistance sur les étapes à suivre jusqu'à l'encaissement du chèque d'indemnisation, une action à leur endroit pour panser

un tant soit peu leurs blessures, les a appelés à la culture du pardon et du vivre-ensemble tant prônée par le Chef de l'Etat, et les a transmis les cordiales salutations de la présidente de l'institution.

Pour Dr Evalo WIYAO, 1er rapporteur à HCRRUN, cette année a été très particulière, suite à la crise sanitaire due à la pandémie au COVID-19. Néanmoins l'institution a fait des efforts pour être aux côtés des victimes en ce qui concerne les indemnisations. «Atakpamé occupe une place prioritaire en ce qui concerne les opérations d'indemnisation compte tenue des événements qui y sont déroulés, d'où une attention particulière est accordée à cette localité dans l'exécution de mission qui est la nôtre», a-t-il déclaré.

Face à la situation sanitaire liée à la pandémie au Coronavirus, de nouvelles dispositions ont été prises par le HCRRUN, en imposant le respect des mesures et gestes barrières à toute personne accédant aux lieux des indemnisations.

Cette session fait suite aux précédentes opérations tenues respectivement dans les régions des savanes et Centrale en septembre et octobre 2020.

Horizon-news.net

Grand Prix Régional Journalisme Sensible au Genre

Hélène Doubidji porte haut le flambeau du journalisme togolais au Sénégal

La crise de la pandémie du coronavirus n'a pas eu d'effet sur son talent. Elle maintient le cap et gagne de nouveau, un prix sur le plan continental. La journaliste togolaise Hélène Doubidji, Directrice de publication du site d'informations générales, togotopnews, est sacrée lauréate, catégorie presse en ligne du Grand Prix Régional du Journalisme Sensible au Genre. Elle a reçu son prix ce mercredi 9 Décembre 2020, à Saly au Sénégal, au cours d'une cérémonie solennelle, organisée en marge du colloque régional sur l'accès des femmes à l'information.

Le reportage, qui a permis à la talentueuse de presse togolaise de gagner ce prix, est réalisé dans la grande ville touristique du Togo, Kpalimé (128 km Nord-Ouest Lomé). C'est son grand reportage intitulé « Mariées tôt contre leur gré » qui a retenu l'attention du jury. Une production qui relate le parcours douloureux des femmes victimes du mariage forcé, alors qu'elles étaient à peine pubères.

Selon la Présidente du jury, Eugénie Rokhaya Aw, Experte en genre et conflits de renommée internationale, « c'est un reportage touchant, séduisant à la fois dans le fond et dans la forme, article très bien écrit, on attend, on voit, on sent, une écriture courte et bien rythmée. Et sur le format, vraiment, c'était un bon choix ce grand reportage ».

Cette distinction porte à 6 les prix et nominations de la journaliste togolaise notamment 2 sur le plan mondial, 3 au niveau africain et 1 sur le plan national.



« Etre à nouveau lauréate d'un prix aussi prestigieux ne fait que renforcer ma détermination et la confiance que j'ai toujours en moi. Je suis honorée une fois encore de porter haut le nom du Togo. C'est à la fois une grande fierté et beaucoup plus de responsabi-

lités et d'engagements », a dit Hélène Doubidji, présidente de l'Association Togolaise des Organes de Presse Privée en Ligne (ATOPPEL).

Pour la jeune journaliste, « le mérite revient à toute la presse togolaise, en particulier la presse en ligne

qui malgré les conditions difficiles de travail s'efforce d'être professionnelle ».

Ils sont au total 4 journalistes, un homme et 3 femmes, primés, soit un (1) pour chaque catégorie de média : radio, presse écrite, télévision et presse en ligne. Les 3 autres lauréats viennent notamment de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Mali.

Chaque lauréat (e) a reçu une enveloppe financière d'un million cinq-cents mille francs CFA (1 500 000 F CFA). Pour l'édition 2020 du prix, les productions journalistiques éligibles sont celles qui ont été diffusées entre le 1er septembre 2019 et le 10 septembre 2020. Le genre journalistique est soit une enquête (investigation), soit un grand reportage.

Les productions ont été évaluées par un jury régional indépendant, par rapport à plusieurs critères entre autres la pertinence du sujet par rapport à la situation des droits des femmes ; la maîtrise du genre rédactionnel ; la

qualité de l'écriture, le confort d'écoute, la qualité des images ; l'effort de recherche/ documentation ; l'équilibre des sources, notamment du point de vue genre ; la maîtrise de la problématique des droits des femmes dans le ou les pays d'Afrique de l'Ouest.

Décerné par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPA), le prix est placé sous le parrainage du Bureau Régional d'ONU Femmes Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle a été ouverte aux journalistes du Bénin, Togo, Mali, Niger, Sénégal, Burkina Faso, de la Guinée et Côte d'Ivoire.

A travers cette initiative régionale, l'IPA et ses partenaires veulent créer une stimulation chez les journalistes et au sein des médias ouest-africains à produire sur les questions relatives aux droits des femmes et des contenus médiatiques plus équilibrés du point de vue genre.

Togotopnews.com

« SOS Akofa »

L'outil informatique qui vous permet de dénoncer des cas de violences basées sur le genre dans l'anonymat



Le Groupe de réflexion et d'action femme, démocratie et développement (GF2D), a procédé mercredi 9 décembre 2020 à Lomé, au lancement officiel de « SOS Akofa », une assistante virtuelle de dénonciation des cas de violences basées sur le genre au Togo.

L'objectif visé par cet outil digital mis en place avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), est d'assurer une réponse « effective et adaptée » aux victimes de violences tout en rapprochant les populations aux offres de services des centres d'écoute en matière de violences basées sur le genre.

« SOS Akofa est un système robotisé via WhatsApp qui permet au GF2D, au Ministère de l'Action sociale et à d'autres acteurs qui luttent contre les violences faites aux femmes de rester connecter aux populations et de recevoir les dénonciations des cas de violences faites aux femmes et aux filles. Nous avons initié cet outil parce qu'au début de la crise sanitaire, nous avons constaté que les victimes de violences ne fréquentent plus les centres d'écoute pour solliciter une assistance. Donc cet outil est disponible 24H/24 et 7J/7 pour permettre aux victimes, à celles et à ceux, témoins de violences et qui ont du mal à dénoncer ces cas, de le faire en tout anonymat », a indiqué Mme Nousseoussi AGUEY, Secrétaire Générale du GF2D.

L'assistante virtuelle « SOS Akofa » est dotée d'un processus simple. Toute victime ou témoin de violences sexuelles (har-

cèlement ou abus sexuel), bastonnade et toutes autres violences peut enclencher une procédure de dénonciation à partir d'un bip, appel direct ou encore messages et audio via WhatsApp au «+228 93968989 ». Une fois le message envoyé, des téléconseillers installés depuis les centres d'écoutes du GF2D et du ministère de l'Action sociale se chargeront de traiter les informations et de les mettre à la disposition des structures adaptées pour apporter une assistance juridique, sociale et psychologique aux victimes sur l'ensemble du territoire national.

L'autre objectif poursuivi par cet outil numérique est de rendre disponibles les données et informations fiables sur les violences basées sur le genre au Togo. Les responsables de l'UNFPA et ceux du Ministère de l'Action sociale présents à la cérémonie de lancement ont salué cette approche « innovante » qui selon eux va contribuer à éradiquer les violences basées sur le genre dans le pays.

« Le digital étant aujourd'hui au cœur du développement, l'utilisation de cet outil pour la réduction des violences basées sur le genre est une importance capitale, surtout en ces périodes de crise sanitaire. Cette assistante virtuelle permettra de rapprocher les populations des centres d'écoute qui sont des structures mises en place pour accompagner les victimes de violences », a laissé entendre Mm BELEI Sabine, Représentante du Ministre en charge de l'Action sociale.

Afreepress.info

Société

Modernisation des infrastructures routières, une priorité du gouvernement

La construction, la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routières font partie intégrante des nouveaux objectifs quinquennaux de développement au Togo. Ces grands travaux annoncés en début d'année 2020, ajoutés à d'autres réalisations préexistantes et non moins importantes, contribueront à renforcer l'accès aux marchés, à favoriser le commerce et à fluidifier l'écoulement des produits locaux.

Le Togo poursuivra le développement du corridor par la construction de l'autoroute de l'unité (Lomé-Cinkassé) et la modernisation de la voie Avépozo-Aného incluant la protection des côtes maritimes togolaises, soumises à l'érosion. Cette voie est longue de 30 km et constitue le maillon marquant de la partie togolaise du corridor Abidjan-Lagos, long de 1035 km. Les travaux coûteront 96,543 milliards de francs CFA et consisteront à la réhabilitation, la modernisation et l'élargissement de la route en 2x2 voies de plateforme qui passe de 10 m à 24 m soit une largeur de 2x7m ; une bande d'arrêt d'urgence de 2x2 m ; des trottoirs de 2x2 m et d'un terre-plein de 2 m.

Résultats escomptés

Des ouvrages de protection de la côte seront réalisés, des travaux d'aménagements connexes comme les terrassements généraux, la construction de la chaussée et son élargissement, la construction des ouvrages d'arts et de drainage, l'aménagement de la signalisation, de l'éclairage public et la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales. A terme, le projet renforcera l'intégration régionale, la croissance des échanges intra régionaux. Il améliorera le niveau de services du corridor, fluidifiera le trafic, réduira le temps de parcours des personnes, des biens et le coût du transport, renforcera la résilience climatique



des infrastructures soumises à l'érosion côtière etc.

Autres chantiers

Il est prévu la construction d'une plateforme multi-services à Adakpamé et d'un port sec à Cinkassé pour décongestionner le port autonome de Lomé. Le pays poursuivra la construction des voies transversales pour faciliter l'accès des acteurs économiques, notamment ruraux aux marchés comme Lomé-Vogan, Lomé-Kpalimé, Notse-Agou, Aouda-Kara, Sarakawa-Kanté ; le contournement de Sokodé ; la construction et la réhabilitation des voiries urbaines (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, Mango).

En outre, le Togo simplifiera les mécanismes ainsi que les procédures d'entretien et de construction des pistes rurales, des voies de désenclavement et de desserte des zones de produc-

tion avec pour objectif, la construction de 4000 km de pistes rurales. D'un autre côté, tout sera mis en place pour poursuivre l'amélioration des capacités logistiques, que ce soit au port ou à l'aéroport en dotant ces sites d'équipements frigorifiques performants pour l'exportation des produits agricoles. Aussi, la réforme de la gouvernance portuaire est dans les petits papiers des pouvoirs publics. Cela permettra à l'économie portuaire d'être davantage au service des clients.

Près de 1000 milliards de francs CFA seront déboursés pour le développement des infrastructures routières. De 2006 à ce jour, c'est la même somme qui a été dépensée pour le même objectif. Ce qui a amélioré l'état des infrastructures routières et l'économie nationale par la même occasion.

Togotopnews.com

Education

Les recherches vont enfin quitter les placards pour la place publique

L'université Lomé est rentrée dans la dynamique non seulement de promotion des recherches scientifiques, mais aussi de vulgarisation de leur utilité réelle dans la vie de la société qui s'est souvent vue sans impact concret de ces multitudes de recherches. De ce fait, les autorités universitaires ont innové avec l'institution d'un Délégué des Étudiants Doctorants dont l'une des missions est de regrouper les Doctorants.

Koffi Adaba est celui à qui incombe cette responsabilité non seulement vis-à-vis de ses camarades, mais aussi envers les autorités universitaires. Il défend que le bien-fondé des recherches scientifiques dans toute société et fait savoir que « c'est eux qui fabriquent et nous envoient tous les jours ».

QUESTION : Un délégué pour les Doctorants, du nouveau n'est-ce pas ?

Koffi ADABA : C'est vrai que c'est la toute première fois qu'on organise des élections au niveau de ce grade afin d'en avoir un Délégué, mais ce n'est pas extraordinaire dans la mesure où on a toujours des Délégués à l'Université de Lomé, sauf que ce sont des Délégués de niveau Licence (délégué d'amphi, délégué de faculté, délégué d'école...).

Les étudiants étant également nombreux pour les autres grades du LMD dont le D, il a été jugé bon de les organiser pour une meilleure animation de la vie universitaire dans tous ses

sens.

QUESTION : Un des reproches souvent fait aux universitaires est la recherche sur recherche sans impact concret sur la vie de la vieille dans un coin reculé du pays. A quoi servent alors vos multiples recherches ?

Koffi ADABA : Avant tout, la recherche permet d'abord d'avoir le diplôme ou le titre. Mais après tout, la communauté ou la société en jouit abondamment. La présente pandémie aura permis plus ou moins de rassurer l'opinion sur l'importance de la recherche où nuit et jours des travaux se font pour apporter une solution à cette maladie.

Bien avant cette maladie et après cette maladie, les recherches nous servent toujours, notamment pour la construction des infrastructures (toutes catégories confondues). Avant qu'elles ne soient physiques, c'est un travail scientifique préalable qui a eu lieu. Même le fonctionnement de l'État ou nos comportements sont objet de recherches.

La recherche nous est autant utile que sans elle on ne peut pas évoluer. Il faut former des têtes pensantes pour pouvoir penser et travailler sur les problèmes de la société.

Au vu de tout ce qui précède, même la vieille au village bénéficie des résultats des travaux de recherches. Aujourd'hui, nous avons par exemple le téléphone. Partout où nous sommes nous bénéficions de la recherche et quand on ne fait pas la recherche, on



ne peut. La preuve, ceux qui sont développés dans la recherche, c'est eux qui fabriquent et nous envoient tous les jours.

Le problème, c'est le manque de communication sur ce qui se fait.

QUESTION : Comment comptez-vous alors remédier à ce problème bien identifié ?

Koffi ADABA : C'est bien l'une des raisons pour lesquelles La Voix des Doctorants (LVD) a été initiée.

La plupart du temps, les gens ne savent réellement pas ce que nous faisons à l'université et ceci parce nos activités ne sont pas non plus visibles ; ce qui n'est pas bon pour la société dans laquelle nous sommes et pour laquelle nous faisons les recherches.

Dans tel ou tel autre domaine, il est question de fouiller et savoir ce qui

se passe comme problème et proposer une approche de solution. Normalement, la façon dont ces problèmes sont pensés devraient être connue de tous afin que tout le monde puisse savoir en profiter. Finalement, il n'y a aucun contact entre la société et ceux qui se disent faire des recherches pour lui apporter des solutions à ses problèmes.

L'initiative LVD entend donc d'abord promouvoir amener les Doctorants à se familiariser les uns et pouvoir travailler en interdisciplinarité et ensuite faire amener les populations ou le public à se retrouver dans ce que nous faisons comme recherches scientifiques. Alors, il a été décidé que chaque vendredi, quelqu'un présente le travail qu'il fait.

QUESTION : Peut-on avoir une idée de l'un des travaux de recherches ?

Koffi ADABA : Justement ! La dernière communication faite est du camarade Essoung MAGNANGOU de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) ; Université de Lomé. En troisième année de Doctorat il travaille sur le thème « Gouvernance et Performance des collectivités locales togolaises : une étude exploratoire. Domaines de recherche : New Public Management, Gouvernance, RSE, Finance responsable ».

L'implémentation d'un système de contrôle de gestion par des personnes pour la plupart du temps qui ne sont pas les utilisateurs nécessite une sérieuse appropriation de la part de ces

derniers. La grille d'analyse, construite à l'issue de la revue de la littérature et spécialement basée sur la théorie de l'appropriation de De Vaujany (2006) et les travaux de Bernard (2019), permet de repérer l'étape atteinte dans le processus d'appropriation composé des trois phases séquentielles.

Une approche qualitative, par entretiens va être réalisée dans dix (10) collectivités locales togolaises prenant en compte les traits contingents. Les responsables des collectivités locales font face à l'option de concevoir le système de contrôle de gestion par le cadre juridique régissant le fonctionnement des collectivités locales et non pas par les acteurs. Notre étude qui se veut exploratoire met en avant l'échec récurrent de cette appropriation lorsque le responsable n'est pas lui-même le concepteur du système de contrôle de gestion de la collectivité locale, échec suivi de l'abandon probable du contrôle de gestion et faire place aux volontés politiques.

Les questions de recherche qui nous permettront d'atteindre notre objectif peuvent se décliner en deux (02) interrogations : quel est le niveau actuel d'appropriation du système de contrôle de gestion au sein des collectivités locales togolaises ? En second lieu, quels sont les facteurs susceptibles de faire échouer le processus d'appropriation des outils de contrôle de gestion au sein des collectivités locales togolaises ?

T228

Conseil des ministres du 09 décembre

Couvre-feu hypothétique dans le Grand-Lomé, mise en valeur du littoral togolais, l'informatisation du casier judiciaire, des sujets phares à l'ordre du jour

Après une semaine de répit, l'exécutif togolais était ce mercredi convié à son habituel rendez-vous d'échanges avec le Chef de l'Etat togolais à la Présidence de la République. Au total, un (01) avant-projet de loi, un (01) projet de décret, et six (06) communications, ont meublé les échanges du Conseil des ministres de ce 09 décembre.

On retiendra essentiellement que l'exécutif togolais a été instruit de mettre en valeur le potentiel économique qu'offre le littoral togolais ceci dans le respect des règles de développement durable. Ainsi, un avant-projet de loi sur la protection et la mise en valeur du littoral, passé en première lecture, dans l'optique de « l'adapter les règles de gestion de l'environnement aux évolutions en matière de gouvernance des territoires littoraux, et protéger et valoriser le littoral par l'adoption d'un Schéma directeur d'aménagement du littoral (SDAL) ».

Au sujet des communications, il a été surtout question de faire le point sur la pandémie à nouveau coronavirus (covid-19) et envisager des mesures afin de limiter les risques de flambée des contaminations au lendemain des fêtes de fin d'année, de

l'annonce de la « digitalisation et de la modernisation de l'action publique », « l'informatisation du casier judiciaire » dès avril 2021, l'activité de la « société Holding d'Etat Togo Invest Corporation SA » qui devrait faire objet d'un réaménagement structurelle malgré les premiers succès, etc.

S'agissant des risques d'une seconde phase de contaminations au lendemain des fêtes de fin d'année, le gouvernement relève que décision d'imposer des restrictions de libertés individuelles et collectives en période de fêtes de fin d'année est encore en étude. « La décision définitive n'a pas encore été prise », a assuré le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, le Professeur Ayewouadan Akodah. Il estime que « les discussions se poursuivent pour que la mesure à prendre soit la plus inclusive possible, et participe à la prévention de cette pandémie ».

Pour vous permettre de vous faire une idée concrète sur les principales décisions du Conseil de ce 09 décembre, nous vous proposons l'intégralité du Communiqué ayant sanctionné les travaux.

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES (Mercredi 9 Décembre 2020)

1. Le gouvernement s'est réuni ce jour en Conseil des Ministres au nouveau Palais de la Présidence sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le Conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, un (01) projet de décret et écouté six (06) communications.

I. AU TITRE DES AVANT-PROJETS DE LOI

3. Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi sur l'aménagement et la protection et la mise en valeur du littoral en vue d'adapter les règles de gestion de l'environnement aux évolutions en matière de gouvernance des territoires littoraux puis protéger et valoriser le littoral par l'adoption d'un schéma directeur d'aménagement du littoral (SDAL).

4. Le projet de texte qui avait fait l'objet d'un examen en première lecture vise à mettre en valeur le potentiel économique qu'offre le littoral togolais dans le respect des règles du développement durable.

II. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET



5. Le conseil a examiné et adopté un projet de décret portant organisation et fonctionnement de l'instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP) en application de la loi sur la protection des données à caractère personnel.

6. L'IPDCP est dotée de pouvoirs d'investigation, d'intervention et de sanction lui permettant d'accompagner la politique du Gouvernement en matière de protection des données à caractère personnel. Elle garantit, en outre, que tout traitement des données à caractère personnel, respecte les droits et libertés fondamentaux

des personnes physiques en même temps que les intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises et autres entités morales.

III. AU TITRE DES COMMUNICATIONS,

7. Le conseil a examiné une communication relative au projet d'identification biométrique des personnes physiques au Togo présentée par le ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale.

8. Conformément à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale, ce projet contribuera à renforcer l'inclusion nationale en attribuant gratuitement un numéro d'identifiant unique (NIU) à tout résident sur le territoire national.

9. Il facilitera l'accès aux services sociaux de base ; aux services publics et aux services délivrés par le secteur privé (banques ; assurances etc.)

10. Il s'agit d'une nouvelle étape de la stratégie nationale de digitalisation et de modernisation de l'action publique qui vise à faire rentrer le Togo dans la sphère des pays ouest-africains où les procédures administratives sont dématérialisées.

11. Cette communication ouvre la voie à la poursuite des travaux de préparation technique visant notamment à finaliser l'opérationnalisation de l'agence en charge de l'identification ; choisir la solution technique et définir un plan de déploiement.

12. Le conseil a examiné une seconde communication relative à l'informatisation du casier judiciaire présentée par le Ministre de la justice et de la législation. Cette initiative s'inscrit dans le programme de modernisation du secteur judiciaire, entamé depuis 2005 qui a abouti à la mise en exploitation effective de la chaîne commerciale au tribunal de première instance (TPI) de Lomé.

13. Face aux difficultés rencontrées par la population pour se faire délivrer un bulletin de casier judiciaire (nécessité de se déplacer dans sa préfecture de naissance générant d'importants coûts annexes ; délais longs...), ce projet vise à permettre que la demande et l'obtention du bulletin soient totalement dématérialisées.

14. Ainsi, tout requérant pourra, en se connectant via un smartphone ou un ordinateur, soumettre en ligne, la demande, le paiement et le traitement des casiers judiciaires.

15. Ce dispositif innovant et qui s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de dématérialiser les principales procédures administratives sera opérationnel dans toutes les juridictions en avril 2021.

16. Le conseil a examiné une troisième communication relative aux activités et la situation financière de la société Holding d'Etat Togo Invest Corporation SA présenté par le Ministère de l'Economie et des Finances.

17. Togo Invest a été créé pour servir de bras armé pour l'Etat dans ses missions d'investissements dans les projets structurants. L'entreprise a pour missions de : mener les activités d'une société de portefeuille d'investissement ; investir dans des actifs, prendre des participations sous forme d'actions majoritaires ou minoritaires et participer à la création d'entreprises avec des sociétés nationales ou étrangères ; concevoir des mécanismes de financement et des partenariats pour réaliser le corridor de développement du Togo.

18. Compte tenu de l'évolution du contexte d'intervention et les leçons tirées des premières années de mise en œuvre, le modèle opérationnel de Togo Invest doit être repensé et adapté afin de mieux servir les ambitions du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route Togo 2020 - 2025

19. S'en est suivi une communication sur les résultats des consultations germano-togolaises présentée par le ministre auprès du Président de la République, chargé du Plan et de la Coopération. Ces consultations ont permis d'aboutir aux résultats portant sur deux points : (i) Les conditions cadres de la coopération et (ii) la

revue du portefeuille en cours de réalisation.

20. Sur la base de la feuille de route gouvernementale 2025, les deux parties ont marqué leur accord de procéder à une plus grande concentration des efforts autour des pôles prioritaires suivants : la transformation agro-industrielle la formation technique et professionnelle dans les métiers contribuant à la transformation agro-industrielle la décentralisation et le développement des territoires

21. La coopération sur ces trois pôles s'inscrit dans le cadre du mécanisme de « Partenariat pour encourager les réformes » en lien avec l'initiative du G20 « Compact avec l'Afrique ». Pour ce partenariat, la partie allemande annonce le doublement de l'enveloppe financière.

22. Les deux parties ont également convenu de poursuivre leur coopération dans le domaine de la santé et de la lutte contre les pandémies, notamment en s'inscrivant dans une approche de développement territorial.

23. La communication suivante a porté sur la gestion des déchets dangereux et des marchandises dangereuses transportées par la mer, présentée par le ministre en charge de l'économie maritime.

24. Cette communication a pour objet de présenter les problématiques communes des déchets dangereux et marchandises dangereuses, leurs spécificités et la nécessité de réglementer la prévention et la gestion des risques liés à ces matières.

25. En effet, face aux multiples risques que représentent les déchets dangereux et les marchandises dangereuses, une nouvelle réglementation permettra d'une part de fixer les conditions de transport et les modalités de gestion des déchets dangereux et des marchandises dangereuses dans les ports et les espaces maritimes sous juridiction togolaise, et, d'autre part, de réglementer les mouvements et les modalités de gestion des déchets dangereux et des marchandises dangereuses sur toute l'étendue du territoire national.

26. La dernière communication présentée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, a porté sur les mesures visant à limiter la propagation de la Covid-19 en cette fin d'année 2020.

27. L'évolution de la pandémie et le risque d'une éventuelle flambée pour cause de fêtes de fin d'année, ont conduit les plus hautes autorités à solliciter l'avis du Conseil scientifique.

28. Sur cette base, des concertations avec les différents acteurs : leaders religieux, élus locaux, préfets, patronat, et syndicat des tenanciers de restaurants et de bars, ont permis de faire des propositions destinées à minimiser les risques de propagation de la pandémie.

29. Le Conseil a instruit les différents acteurs de poursuivre les concertations en vue d'arrêter une stratégie efficace intégrant les mesures sanitaires idoines qui seront annoncées ultérieurement.

30. Le Conseil a saisi cette opportunité pour inviter la population, et notamment celle du grand Lomé, à renforcer la vigilance et le respect des mesures déjà édictées par le Gouvernement.

Fait à Lomé, le 09 Décembre 2020
Le Conseil des Ministres
macite.info

Lutte contre la corruption

Le RAC-Togo invite les autorités à s'impliquer davantage

Le Réseau Anti-corruption Togo (RAC-Togo) a commémoré ce mercredi 09 décembre 2020 à Lomé, la journée internationale de lutte contre la corruption. Cette journée qui vise à faire prendre conscience des méfaits de la corruption et de la nécessité de la combattre, a permis aux responsables du RAC-Togo, d'interpeller le gouvernement, les populations ainsi que la justice à œuvrer davantage pour l'éradication de ce phénomène.

La journée est placée sous le thème « rétablir avec intégrité ». Ce thème, selon Akomola ATIKPATI, président du RAC-Togo, se concentre sur le rétablissement après la Covid-19 grâce à la réduction de la corruption et ce rétablissement ne peut se réaliser qu'avec intégrité.

« Un bon rétablissement avec intégrité requiert l'implication des organes anti-corruption solides, d'une meilleure surveillance, des aides de soutiens d'urgence, de commande publique plus ouverte et plus transparente ; d'un respect renforcé des mesures anti-corruption par le secteur privé et d'un crucial engagement de la société civile », a affirmé le président du RAC-Togo.

En effet, la corruption peut se référer à la destruction de l'honnêteté ou la loyauté en minant l'intégrité morale ou en agissant d'une manière qui montre un manque d'intégrité. Il se réfère également à ceux qui utilisent une position de pouvoir ou de confiance pour un gain malhonnête.

Akomola ATIKPATI, a fait savoir que le gouvernement togolais entreprend plusieurs initiatives de promotion de la bonne gouvernance à travers plusieurs programmes et projets. Toutefois, les défis qui se dressent sur le front anti-corruption demeurent encore importants, malgré ces acquis qu'il faut à tout prix



préservé et défend.

Ainsi le RAC-Togo recommande entre autres aux gouvernants de, faire preuve de volonté politique réelle et sincère dans la lutte contre le phénomène de la corruption au Togo en appliquant le principe de « tolérance zéro », faire de la lutte contre la corruption, une cause nationale effective et de l'adoption d'un projet de loi anti-corruption une priorité absolue.

Il exhorte également le gouvernement togolais à une véritable réforme de la justice togolaise en se basant sur plusieurs principes entre autres la transparence, l'autonomie et crédibilité. « Il est constaté que là où la justice est libre, crédible, rapide et juste, les hommes réfléchissent par deux fois avant de s'adonner à l'acte de corruption », a précisé Akomola

la ATIKPATI.

A l'endroit des citoyens, le RAC-Togo leur demande notamment de, bannir la pratique du cadeau dans les relations professionnelles au sein des administrations, développer la conscience citoyenne de rejet de la corruption en la dénonçant et en se mobilisant avec détermination pour la combattre, renforcer davantage la veille citoyenne dans la lutte anti-corruption en exigeant toujours plus de transparence et des comptes aux gouvernants.

Pour rappel, la commémoration de la journée internationale de lutte contre la corruption a été adoptée le 31 octobre 2003 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Togotopnews.com



Offre

PROMOTIONNELLE

Devenez **PARTENAIRE** de nos projets à forts taux de rentabilité

GLOBAL TRADE CORPORATION S.A. est une Société anonyme au capital social de **2.000.000.000 F CFA** enregistrée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro : **TG-LOM 2020 B 2335.**

Elle évolue dans les secteurs de l'immobilier, l'agro-alimentaire, les nouvelles technologies et la prise de participation dans les entreprises.

La Mission de GLOBAL TRADE CORPORATION S.A. :

- Devenir et demeurer une entreprise de qualité où le client est la priorité.
- Être reconnu comme une entreprise responsable et performante.
- Avoir une structure toute en souplesse afin de s'adapter à l'unicité de nos clients
- Développer un vaste réseau d'entreprises à fort potentiel de revenus.

A partir du **10 novembre 2020**, Bénéficiez de la rentabilité de nos projets avec des rémunérations mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles très alléchantes



TOUJOURS INNOVER POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS

NOUS CONTACTER AU

+228 93 67 48 45



TOGOCOM LANCE AU TOGO LE 1ER RESEAU 5G D'AFRIQUE DE L'OUEST



Le 27 novembre 2020, à Lomé. TOGOCOM a activé son réseau commercial 5G pour offrir à ses clients des services Très Haut Débit grâce à la nouvelle génération de connectivité mobile. Propulsé par NOKIA, le réseau 5G est désormais opérationnel à Lomé.

La 5G, une disruption technologique majeure pour le Togo

Avec une plus grande capacité, des débits de transmission de données plus élevées, jusqu'à 100 fois plus rapide que la 4G et une latence extrêmement réduite, la 5G offrira une nouvelle expérience aux clients entreprises de TOGOCOM, et à termes, de nouvelles offres et services pour tous ses clients. Cette nouvelle génération de connectivité mobile permettra de redessiner le paysage technologique et entrepreneurial Togolais.

Une première en Afrique de l'Ouest

Le Togo est le 1er pays d'Afrique de l'Ouest et le 3ème pays africain à déployer cette technologie. La 5G de TOGOCOM, permettra d'accélérer le développement numérique et la transformation digitale pour soutenir la croissance économique du Togo et un meilleur accès pour chaque Togolais à l'éducation (cours virtuels à distance, apprentissage interactif) et à la santé (consultation en ligne, chirurgie robotisée ect..).

La 5G pour répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND)

L'engagement avait été pris, il y a 1 an le 6 novembre 2019, de faire du Togo le hub digital de la sous-région pour répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND) sur les volets économiques et sociaux et apporter à tous les Togolais des solutions innovantes pour un meilleur accès à l'éducation, la santé et aux services publics sur l'ensemble du territoire national.

Madame Cina LAWSON, Ministre de l'Économie numérique et de la Transformation Digitale, déclare:

La 5G va faciliter les usages innovants en permettant l'émergence de nouveaux services qui répondent aux besoins de divers secteurs de l'économie (énergie, santé, industrie, transport, etc.). En outre, l'objectif du Gouvernement est que la couverture mobile bénéficie à tous les Togolais. Il est donc important de s'assurer que le déploiement de cette technologie ne soit pas limité aux seules grandes villes mais qu'il contribue à une amélioration de la qualité de la couverture afin que toutes les localités du Togo puissent bénéficier de services 5G.

Paulin ALAZARD, Directeur Général de TOGOCOM, a également déclaré :

Nous sommes fiers d'avoir relevé le défi du lancement de la 5G en seulement un an conformément à notre feuille de route. Toutes les équipes de TOGOCOM, que je salue et félicite, se sont mobilisées autour de ce grand projet qui est un nouveau pas en avant pour le Togo.

Les équipes TOGOCOM mobilisées et engagées pour offrir un service de qualité aux Togolais

TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement, en 2017, des activités de Togo Télécom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et de Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile.

A ce jour, les services 3G et 4G couvrent respectivement 96% et 65% de la population Togolaise et 4,5 millions d'abonnés (+9% sur un an) utilisent le réseau. L'ambition de TOGOCOM est de faire encore mieux avec un effort continu sur le déploiement du réseau et une amélioration de la qualité de services.



A propos de Togocom :

TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement, en 2017, des activités de Togo Télécom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et de Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile.

TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.



LET'S GROW TOGETHER

A propos de Axian :

Axian est un groupe panafricain spécialisé dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance: immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Axian est présent dans 6 pays de l'océan Indien et du continent africain et se positionne comme partenaire de la transformation socio-économique des pays dans lesquels il opère. Avec l'ensemble de nos 5000 collaborateurs audacieux et passionnés, nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien de millions d'africains, et ce au travers de l'ensemble de nos secteurs d'activité. Le Groupe Axian fait partie de l'initiative Global Compact des Nations Unies et s'engage à intégrer ses 10 principes au coeur de ses stratégies et activités présentes et futures. En savoir plus sur Axian :

www.axian-group.com

CONTACTS

Lionel, Tsoto, Directeur de la Communication

+228 93 77 36 10

lionel.tsoto@togocom.tg

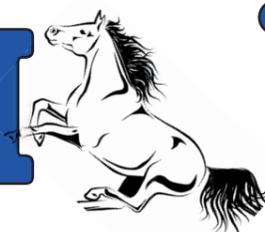
ImPlace de la Réconciliation - Quartier Atchanté - BP 333 Lomé - Togo



www.togocom.tg

FORUM

DE LA SEMAINE



GRUPE FORUM PRESSE GFP

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-Togo

Siège: Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél: +228 22 61 14 72 / 93 53 54 55

E-Mail: forumquotidien@gmail.com

Récépissé N° 200/15/05/03/HAAC

Comité de rédaction

Michel AKOETE

Kiwi AMEGANWOVOE

Informatique & Infographie

ALLYN Ekoué Mobali

Directeur Commercial

Norbert APETO

Imprimerie: SAMEXCOM

Tirage: 5000 Exemplaires